



PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale des Clubs Nationaux

Réunion Mardi 12 novembre 2020 à 18h30, en visioconférence

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Clubs Présents :

BELFORT ASM, représenté par M. JACQUES
BESANÇON Football, représenté par M. MANSO
BESANÇON Racing, représenté par M. CUINET
DIJON FCO, représenté par M. PIDAULT
GRANDVILLARS, représenté par M. RAYOT
GUEUGNON FC, représenté par M. CLOPIN
IS-SELONGEY, représenté par M. AOUIDAT
JURA DOLOIS, représenté par M. MBITEL
JURA SUD FOOT, représenté par M. DALLOZ
LOUHANS-CUISEAU FC, représenté par M. RAGAIGNE
MONTCEAU FC, représenté par M. SCHAFFER
MORTEAU MONTLEBON, représenté par M. BEZ
PARON FC, représenté par M. CHABOTEAU
PONTARLIER CA, représenté par M. GABRY
SAINT-APOLLINAIRE AS, représenté par M. MATKOVIC
SOCHAUX-MONTBELIARD FC, représenté par M. VIENOT
VALDAHON VERCEL, représenté par M. NONNOTTE

Présents : Mme BEAURENAUD et MM. COQUARD - COPPI – PERDU - POPILLE – QUANTIN - RICHARD – ROLET – SORNAY

Club Excusé : AUXERRE AJ

Excusés : Mme VALLET et MM. CAILLIET - DURAND – PRUDHON
M. LOROT, *Vice-Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales*

Assistent :

Dr ORHANT, FFF, *Directeur Médical*
Dr GODARD, *Médecin de la LBFC*
M. DROUVOY, FFF, *Directeur des Compétitions Nationales*
M. VAICHERE, FFF, *Directeur Adjoint des Compétitions Nationales*
M. SCHOTT, *Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales*
M. FRANQUEMAGNE, *Candidat au poste de Titulaire*
M. CLOPIN, *Candidat au poste de Suppléant*
M. SZMATULA, *Directeur*
M. IMBERT, *Directeur Technique*

01/ Election des Représentants des Clubs Nationaux et proclamation des résultats:

Daniel SCHOTT, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales, rappelle que la Commission s'est réunie le mardi 20 octobre dernier par visioconférence et qu'elle a validé les candidatures de :

- ✓ René **FRANQUEMAGNE** (LOUHANS-CUISEAUX FC)
Au poste de représentant titulaire ;
- ✓ Guy **CLOPIN** (FC GUEUGNON)
Au poste de représentant suppléant.

Puis René FRANQUEMAGNE (*candidat au poste de Titulaire*) et Guy CLOPIN (*candidat au poste de Suppléant*) se présentent à tour de rôle en amont de l'élection.

Avant de passer aux votes, Daniel SCHOTT rappelle que :

- Le vote est exercé par le Président du club ou un membre du Bureau dument mandaté et que chaque club dispose d'une voix. Il rappelle que le club de l'AJ AUXERRE n'a pas retourné de pouvoir et est excusé et que le club du FC MONTCEAU-BOURGOGNE, bien que présent, n'a pas renvoyé de pouvoir avant le début de cette Assemblée Générale et ne pourra pas prendre part aux votes.
- Le vote se fera de manière électronique et sera géré par la Société UBIQUS.

Il est alors procédé au vote à bulletins secrets :

Représentant Titulaire :

<u>Inscrits :</u>	18
<u>Votants :</u>	12
<u>Exprimés :</u>	12

M. FRANQUEMAGNE : 12 voix

M. René FRANQUEMAGNE est élu au premier tour.

Représentant Suppléant :

<u>Inscrits :</u>	18
<u>Votants :</u>	12
<u>Exprimés :</u>	12

M. CLOPIN : 12 voix

M. Guy CLOPIN est élu au premier tour.

Ces résultats sont validés par le représentant de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE)

Le Président de la CRSOE,

Daniel SCHOTT

02/ Crise Sanitaire – Covid 19

Des échanges ont lieu entre les représentants des clubs et les Docteurs Emmanuel ORHANT (FFF) et Joël GODARD (Ligue).

Il est notamment question du temps d'entraînement qui sera laissé aux clubs pour la réathlétisation des joueurs. Les médecins précisent que le délai, après 4 semaines d'arrêt est de 2 à 3 semaines d'entraînement. Il est précisé la possibilité actuelle de faire du sport durant 1h00 dans un rayon d'1km aux alentours de chez soi mais que cela n'est pas suffisant et qu'il conviendra d'effectuer un état des lieux de chaque club.

Parmi les autres questions « médicales », il est demandé s'il y a plus de personnes touchées dans le football par rapport à la 1^{ère} vague, ce à quoi il est répondu qu'il n'y a pas plus de cas dans le sport de haut niveau (*Football professionnel*) mais de nombreux clusters.

Concernant l'aspect sportif, il est indiqué que des projections de Calendriers sont à l'étude et qu'au niveau de la Coupe de France, la FFF est en relations avec la LFP, avec les diffuseurs et les partenaires et que différentes hypothèses sont sur la table.

Les représentants de la FFF sont également interpellés sur les possibilités de reprise selon les Contrats des joueurs et comment faire pour qu'il y ait une certaine équité et comment va être gérée cette disparité ? (*Exemple : les réserves professionnelles n'ont pas arrêté*)

La FFF précise qu'elle est en lien avec le Ministère des Sports. Le décret qui mentionne les conditions du confinement fait l'objet de questions au regard des joueurs autorisés à évoluer. Il est notamment indiqué que la première semaine du mois de novembre, des arbitrages au niveau du gouvernement permettaient aux joueurs sans contrat fédéral de s'entraîner et d'accéder au stade et que la communication, sans doute trop rapide, n'a pas permis de préciser qu'il s'agissait d'une ouverture du Ministère plutôt qu'une décision fédérale. Une clarification devrait être apportée prochainement par rapport à cette note. Une circulaire du Ministère est attendue dans les jours qui viennent.

Les représentants des clubs se posent par ailleurs la question de l'utilisation des terrains qui doit être aussi intégrée dans les problématiques à venir, mais également sur les conséquences de la Covid sur les Clubs, d'un point de vue financier et économique, avec la possibilité d'une aide ?

La Direction des Compétitions Nationales précise que le montant de la Licence Club au niveau fédéral a été augmenté mais il n'y a pas de décisions prises à ce jour sur le maintien des indemnités de déplacement. La Licence Club est reconduite cette saison sans reprendre les critères.

Les droits TV restent versés mais la France a joué contre la Finlande son 10^{ème} match sans spectateur. Le dossier MEDIAPRO aura aussi un impact sur les finances de la FFF.

Daniel FONTENIAUD indique que sur l'aspect financier, le gouvernement n'a pas pour l'heure mis en place de plan comme pour la Culture, mais le CNOSF s'active afin de faire remonter un maximum d'informations et le Président rappelle que des aides transversales existent : Etat (*Chômage partiel*), Région, ...

Les Présidents des Clubs Nationaux rappellent que le maintien des entraînements est essentiel et demandent s'il est possible de raisonner au niveau sportif et non pas en termes de contrat ?

Christophe DROUVROY indique que Le Ministère a été sondé sur ce point, mais cette demande aurait du mal à aboutir à l'heure actuelle au vu de la situation actuelle.

Les dirigeants des Clubs Nationaux s'interrogent également sur la possibilité d'avoir un protocole différent vis-à-vis des cas contacts, ce à quoi le Docteur Emmanuel ORHANT répond que les cas contacts doivent être mis à l'isolement. Une autre interrogation porte sur la prise de température et il est précisé par les médecins que la température n'est pas la panacée avec des cas asymptomatiques. Les Docteurs ORHANT et GODARD insistent sur le fait que la reprise devra se faire avec les gestes barrières et qu'il s'agit-là d'un message à faire passer auprès de tous les licenciés.

En conclusion, René FRANQUEMAGNE et Guy CLOPIN remercient les intervenants et tous les représentants des clubs présents qui leur ont renouvelé leur confiance.

Daniel FONTENIAUD remercie tous les participants pour leur présence, notamment les intervenants fédéraux. Le Président informe les Clubs qu'un plan B est en cours de préparation pour tenir l'Assemblée Générale de la Ligue de façon dématérialisée, le samedi 19 décembre prochain.

Daniel FONTENIAUD rappelle également qu'au niveau des Présidents de Ligue des réunions hebdomadaires ont lieu avec la FFF et la LFA, et qu'au niveau de notre territoire des réunions sont organisées toutes les semaines entre la Ligue et ses Districts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Directeur,

Vincent SZMATULA